



PROGRAMME DE FORMATION

La carte achat

Durée : 1 jour

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire de la carte achat dans les marchés publics.
- Savoir inclure l'utilisation de la carte achat dans un marché
- Maîtriser les principes de fonctionnement de la carte achat.
- Connaître les modalités de mise en œuvre et d'utilisation de la carte achat
- Identifier les segments d'achats les plus adaptés à l'utilisation de la carte achat et tracer le circuit d'achat et de paiement par le biais de cet outil.

Programme

Cadre réglementaire de la carte achat dans les marchés publics

Décret n° 2004-1144 du 26 octobre 2004

L'instruction de la Direction Générale de la Comptabilité Publique

Les clauses relatives aux prix dans les CCAG

Les dispositions du Code des marchés publics

Les clauses à insérer, dans les pièces de la consultation, relatives à l'utilisation de la carte achat.

Le principe de fonctionnement de la carte achat

Définition de la carte d'achat

Principe de fonctionnement

La réduction des délais de paiement

Les informations à transmettre au titulaire du marché

Le déclenchement du paiement électronique

Modalités de mise en œuvre de la carte achat

Mise en œuvre et organisation

Principe de sécurisation du dispositif

La maîtrise des budgets au travers de la carte d'achat

Le circuit d'achat et le paiement par carte achat.

Les segments d'achats les plus adaptés à l'utilisation de la carte achat

Les types d'achats concernés

Les cas d'impossibilité de d'utilisation de la carte achat

Choix des critères pour définir les segments d'achats à déployer en carte achat

Cas pratiques en alternance avec la théorie

- QCM de contrôle des connaissances.

- Etude de cas sur la mise en place, l'utilisation de la carte achat et le choix des segments concernés.